

La culture, partout

A l'occasion du 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée, Aurélie Filippetti a pu se rendre compte, le 11 mars à Brest, que l'amitié franco-allemande se décline aussi dans le domaine de la culture.

La ministre de la Culture et de la Communication est venue dans la cité du Ponant pour le lancement du festival de danse contemporaine *Dañsfabrik*. Place de la Liberté, elle a assisté, en compagnie du maire François Cuillandre, à un spectacle joué par la troupe *Cooperatzia*.

Un peu plus tard dans la journée, Aurélie Filippetti est allée à la rencontre des étudiants et des chorégraphes, Français et Allemands, qui se sont retrouvés pour le projet *Transfabrik*. Il n'est pas habituel, dans le domaine de la culture et en particulier pour la danse, de voir des institutions françaises et allemandes coopérer. Car, les habitudes de programmation et les critères de choix des troupes ne sont pas les mêmes des deux côtés du Rhin. Cependant, dans le cadre du 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée, plusieurs centres culturels, dont *Le Quartz* de Brest et *Le Fourneau*, se sont retrouvés pour mettre en commun leurs méthodes de travail.

« Je souhaite connaître votre point de vue car nous préparons une loi et il est important que nous puissions nous appuyer sur les initiatives locales de manière à ce que nous puissions développer encore plus les coopérations européennes », a expliqué la ministre.

La ministre de la Culture a également pu, à la librairie *Dialogues*, constater que

les libraires indépendants se donnent les moyens de résister aux grands groupes internationaux comme *Amazon*. Charles Kermarec, directeur de la librairie, lui a présenté le site <http://leslibraires.fr>.

45 libraires indépendants se sont réunis pour mettre en place ce portail qui permet de commander en ligne des ouvrages. **« Seuls, nous ne pouvons pas rivaliser avec les grands groupes. Mais en coopérant et en faisant, sur internet, notre métier de libraires qui consiste à vendre des livres, mais surtout à conseiller nos clients, nous pouvons résister »,** a expliqué le directeur de la librairie qui espère bien, d'ici quelques mois, voir doubler le nombre de libraires engagés dans cette démarche numérique.

Enfin, Aurélie Filippetti a visité le chantier des Capucins où sera construite la future médiathèque de Brest, sur le plateau où se trouvaient auparavant les ateliers de l'Arsenal.



Le 11 mars place de la Liberté

Durant toute l'année 2013, la ministre de la Culture et de la Communication rencontrera les acteurs du monde culturel et éducatif à l'occasion de ses déplacements dans le cadre de son tour de France de l'éducation artistique et culturelle. 📖

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 21/03/2013



Dossier de la semaine

Les dangers du FN



Vie de la Fédération

MJS : congrès de Brest en 2013 ?



Interview

L'intérêt des élèves, d'abord

Avec Floréale Mangin

Avec les Français

François Hollande a raison de multiplier les rencontres avec les Français.

Il ne s'agit pas d'une stratégie de communication. Tous ceux qui ont eu l'occasion de le rencontrer savent qu'il aime ces contacts directs.

Le président de la République a croisé quelques personnes mécontentes à Dijon et les médias se sont focalisés sur ces rencontres. Et alors ? Tout le monde connaît la règle du jeu médiatique. Mais pour deux ou trois réactions négatives, François Hollande a pu constater que les Français ne sont pas hostiles. Mais ils attendent beaucoup de son quinquennat. Il serait certainement plus aisé de bloquer les centres-villes et de n'inviter que des adhérents ou sympathisants socialistes, lorsque le président se déplace. Mais ça, c'était avant...

Démasquons le FN



18% de jeunes ont voté pour Marine Le Pen en 2012. Pourtant, aucune fatalité ne peut cantonner les jeunes à l'extrême droite. C'est pourquoi les Jeunes Socialistes ont lancé la campagne « Démasquons le Front National », avec comme objectif de décrypter le FN pour mieux le combattre.

Il s'agit pour les Jeunes Socialistes d'informer les électeurs sur la vraie nature du parti de Marine Le Pen et sur les dangers que représente son programme.

Danger pour les droits des femmes. Même s'il est présidé par une femme, le Front national est muet sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes et souhaite mettre en place un revenu parental de manière à ce que les mères restent au foyer.

L'application du programme du Front national reviendrait à supprimer de la Constitution la déclaration des droits de l'homme, incompatible avec la préférence nationale. Ce serait aussi la fin de la bi-nationalité ou du droit de vote pour tous les salariés.

Cheval de bataille de Marine Le Pen, la sortie de l'Euro et le retour au Franc entraînerait une très forte augmentation du prix de l'essence, obligatoirement importée, et un accroissement du chômage.

L'immigration zéro que prône le FN priverait le pays de cotisations sociales et d'impôts payés chaque année par les immigrés.

Derrière un discours de façade, le Front national ne peut se prévaloir de la laïcité. Il ne dénonce que les prières de rues des Musulmans, jamais celles des catholiques intégristes.

Pour le MJS, il faut, face aux menaces que représente le parti de Marine Le Pen, que les jeunes s'engagent pour expliquer la vraie nature du Front national et pour que la gauche puisse, au quotidien, apporter des réponses en faisant de l'emploi une priorité, en investissant fortement dans l'éducation ou en renforçant les services publics, sur l'ensemble du territoire.

En savoir plus : <http://www.jeunes-socialistes.fr/combattrefn/>

Les dangers du FN

Toute la stratégie de Marine Le Pen consiste à tenter de faire croire que le Front national serait devenu un parti comme les autres. Pourtant, il est assez aisé de constater qu'il n'en est rien.



Rassemblement contre Jean-Marie Le Pen

Dernier exemple en date, lorsque la présidente du Front national est venue dans le Finistère, le 9 mars, le programme de sa visite n'a pas été rendu public. Comme à son habitude la candidate du FN à la Présidentielle a utilisé la crise agricole pour appeler la Bretagne « à réagir très brutalement ».

Une enquête sur le Front national dans le Finistère s'avère assez compliquée. Le parti ne dispose pas d'un site internet et communique très peu. Sauf pour faire état de l'exclusion de son ancienne secrétaire départementale, Marie-Anne Haas, le 18 décembre 2012. Elle a été remplacée à ce poste par Éric Deschamps, candidat aux dernières Législatives dans la circonscription Landerneau-Landivisiau, où il avait obtenu 6,85% des voix.

Elle a aussitôt rejoint le parti de la France, groupuscule, animé par Carl Lang, lui aussi, ancien du Front national qui viendra à la fin du mois d'avril à Concarneau. Aussi xénophobe que le FN, le PDF ne semble se distinguer de son grand frère que sur un point : il paraît encore plus homophobe et on retrouve sur son blog de nombreuses attaques contre Marine Le Pen accusé de complaisance vis-à-vis du mariage pour tous.

Pour autant, malgré ces exclusions et ces luttes internes, l'extrême-droite progresse dans le Finistère qui était, jusqu'à présent, relativement épargné.

Les chiffres des résultats des élections de 2012 ne manquent pas d'inquiéter. En effet, Marine Le Pen a recueilli 11,98% des voix dans le Finistère. Et pourtant le Front

national n'a pas mené une campagne très active. Juste un déplacement de Jean-Marie Le Pen à Port-Launay.

Aux Législatives, les candidats du Front national n'ont pas rassemblé autant d'électeurs mais ils ont réalisé une moyenne de 7,20% avec une pointe à 9% dans la 8^e circonscription. D'ailleurs, si on regarde plus en détail les scores, on constate que trois des six cantons où le FN dépasse les 10% sont dans cette circonscription. Il s'agit de ceux d'Arzano, de Bannalec et de Pont-Aven. A Crozon, le FN réalise son meilleur score avec 11,68%. Les deux autres sont les cantons brestois de Saint-Pierre et de Bellevue.

Cependant, ces scores ne doivent pas représenter une surprise. Déjà, en 2011, aux Cantonales, les candidats frontistes réalisés de très bons scores... dans les cantons où ils se présentaient. Départementalement, le score était insignifiant parce que le FN n'avait, à l'époque trouvé que deux candidats. Il s'agissait de l'ancienne secrétaire départementale, à Crozon, qui avait rassemblé 14,21% des suffrages et de l'actuel secrétaire départemental qui, à Brest Saint-Pierre, en avait rassemblé 11,63%. Mais l'électorat était bien présent.



La campagne du MJS

Aux Municipales de 2014, le Front national a déjà annoncé la présence d'une liste « Rassemblement bleu marine » à Brest conduite par l'ancien président départemental du mouvement de Philippe De Villiers. Compte tenu de ses forces militantes, il est probable que le FN ne pourra pas présenter beaucoup d'autres listes sauf, éventuellement, à Quimper.

Mais l'influence néfaste de l'extrême-droite ne se limite pas à son poids électoral et un important travail d'information est nécessaire pour que les électeurs sachent que le parti de Marine Le Pen cherche à diviser les Français au lieu de les rassembler. 🗳️

MJS : Congrès de Brest en 2013 ?

Le Mouvement des Jeunes Socialistes du Finistère s'est porté candidat pour l'organisation du congrès national du MJS qui doit se tenir en novembre 2013. Le choix du Finistère et de la ville de Brest, en particulier, serait tout à fait approprié.

En effet, autonome depuis 1993, alors que Michel Rocard était le Premier secrétaire national, le Mouvement des Jeunes Socialistes a été présidé nationalement par trois Brestois : d'abord, Benoît Hamon, (1993-1995), puis Hugues Nancy (1997-1999) et Gwenegan Bui (1999-2001).

Le premier congrès du MJS autonome s'est tenu à Avignon, il y a vingt ans, le 12 novembre 1993.

En outre, 2013 marquera le centenaire du 10^e congrès de la SFIO qui s'est tenu à Brest, les 23, 24 et 25 mars 1913. Ce



Jean Jaurès, en 1913, contre la loi des trois ans

rassemblement socialiste s'est tenu dans le local municipal de la salle des fêtes, sans les principaux dirigeants de la SFIO, retenus à l'Assemblée nationale à Paris pour le débat sur la loi des trois ans. Face aux dangers de guerre contre l'Allemagne, le gouvernement avait présenté un projet de loi visant à porter à trois ans la durée du service militaire. Les socialistes de l'époque défendaient une autre conception de

l'armée, plus citoyenne et exclusivement défensive. D'ailleurs, pour bien montrer leur refus de la guerre, ils avaient invité un représentant du SPD au congrès. Ce fut Hermann Molkenbuhr, spécialiste des assurances sociales, qui fit le voyage jusqu'à Brest.

La plus grande partie des débats fut consacrée aux risques de guerre et à la manière dont les socialistes envisageaient de s'y opposer. Mais, à l'origine, le congrès de Brest devait être consacré à la question agraire.

La Fédération du Finistère du Parti Socialiste, par la voix de son Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa, a apporté son soutien au MJS 29 à l'occasion du Conseil fédéral qui s'est tenu le 8 mars à Brest. 🇫🇷

Interview

L'intérêt des élèves, d'abord

Avec Floréale Mangin

Le 11 mars, Libération a publié une tribune intitulée : « Rythmes scolaires : progressistes hier, conservateurs aujourd'hui ? » signée par d'anciens responsables syndicaux lycéens, dont Sylvain Dubreuil, secrétaire fédéral au développement du PS et aux campagnes d'adhésions.

Cap Finistère : Pourquoi avez-vous rédigé cette tribune ?

Floréale Mangin : Parce que nous pensons que la réforme des rythmes scolaires est importante pour les élèves et que nous ne voulons pas qu'elle soit abandonnée. Nous partageons les arguments sur les conditions de travail ou les salaires des enseignants, mais pas au prix du statu quo pour les élèves qui ont des journées d'école beaucoup trop chargées. Or, les réactions de certains syndicats nous font craindre un échec. J'ai milité à l'UNL (Union nationale des Lycéens) avec Florian Lecoultré nous

l'avons présidé il y a quelques années. Nous avons rencontré Sylvain Dubreuil et Nicolas Anoto, plus tard au MJS, et nous avons poursuivi notre réflexion sur l'éducation, en particulier sur les rythmes scolaires. Les conclusions de ces travaux ont été repris dans l'appel de Bobigny.

Cap Finistère : Peux-tu nous rappeler ce que fut l'appel de Bobigny ?

Floréale Mangin : En 2010, des acteurs de la communauté éducative rassemblant des organisations syndicales enseignantes, lycéennes et étudiantes, des représentants de parents d'élèves mais aussi des représentants d'associations d'éducation populaire s'étaient retrouvés pour débattre de l'école mais aussi, plus généralement de l'éducation. Les chances ne sont pas les mêmes pour tous les enfants et les inégalités se reproduisent. Tous les signataires de l'appel de Bobigny étaient d'accord pour dénoncer la mise en place brutale de la semaine de quatre jours et pour défendre une autre organisation de la journée, de la semaine et l'année

scolaire, plus en accord avec les rythmes biologiques des enfants, en particulier les plus jeunes. Nous sommes surpris que les signataires semblent l'avoir oublié.

Cap Finistère : Comment expliquer les réactions négatives par rapport à la réduction des vacances d'été ?

Floréale Mangin : Je peux comprendre, pour avoir eu des responsabilités à l'UNL, qu'il n'est pas facile d'expliquer à des lycéens que leurs vacances vont être réduites. Mais si on prend le temps de faire de la pédagogie ils peuvent comprendre. Car si on réorganise la semaine, il n'y a plus de raisons de maintenir de longues vacances d'été. Les arguments des enseignants par rapport à leur temps de travail sont légitimes mais l'intérêt des élèves doit primer. Si on ne change rien, l'école va rester un outil de reproduction sociale qui avantage les plus favorisés. 🇫🇷



Agenda

23 mars
9 h 00 : Assemblée générale du Breis à Pontivy.

23 mars
9 h 00 : Réunion des trésoriers de sections à la MPT de Châteaulin.

22 avril
18 h 00 : Conseil fédéral au local du PS à Brest.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 995 - Vendredi 22 mars 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Enjeux des Européennes de 2014

Isabelle Thomas et Éric Andrieux, députés européens, à l'invitation du Conseil régional, seront en Bretagne les 4 et 5 avril.

À l'occasion de ce déplacement le city group de Brest, celui de Cornouaille, la Fédération du Finistère du PS et le comité de ville de Brest organisent avec eux, une réunion sur les enjeux des élections européennes (juin 2014) pour la délégation socialiste, **le jeudi 4 avril** de 19 h 30 à 21 h 30, au local du PS de Brest, rue de Portzmoguer.

Cette rencontre sera suivie d'un apéritif dînatoire (5 euros).

[Inscriptions au 02 98 43 44 39](http://www.ps29.org)

Hommage à Robert Castel



Richard Ferrand, a rendu hommage, sur son blog (<http://www.richardferrand.fr>) au sociologue Robert Castel, originaire de Brest.

D'origine modeste, il a obtenu l'agrégation de philosophie à la fin des années 1950 et s'est orienté ensuite vers la sociologie. Il a travaillé notamment avec Pierre Bourdieu et s'est fait d'abord connaître par des études sur la psychiatrie et le traitement social de la folie.

Sa notoriété vient surtout de ses nombreux travaux sur les questions sociales et particulièrement le monde du travail. Il a publié en 1995 « *Les Métamorphoses de la question sociale* », ouvrage de référence s'intéressant au salariat, autrefois indigne et détesté, devenu une condition de travail recherchée.

« *Puissant intellectuel du concret, inlassable pédagogue des complexités de notre époque, Robert Castel recherchait, d'abord et avant tout, à faire comprendre et jamais à se faire valoir* », a résumé Richard Ferrand.

« *Je l'avais invité, en décembre 2007, au Forum de l'insertion sociale organisé par le Conseil général du Finistère à Brest* », a rappelé le député de la 6^e circonscription. « *Lucide, il faisait remarquer justement l'évolution*

négalive dans les esprits des mesures d'insertion, pourtant populaires au début des années 1980, et la stigmatisation de "l'assistantat" ».

Dans un contexte de précarité grandissante, il affirmait également « *la supériorité de l'insertion professionnelle sur l'insertion sociale* » et précisait que « *l'entreprise est le partenaire essentiel, nous avons peut-être eu tendance à la sous-estimer* ».

J'en garde un souvenir marquant et, à l'esprit, un de ses enseignements : « *On ne peut être à moitié un travailleur et à moitié un assisté* ».

Annonces légales & judiciaires

SELARL Xavier MOAL

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

SARL JECLIA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : BP6 - Route de Plouvien
29860 BOURG-BLANC
501 849 509 RCS BREST

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 1^{er} février 2013, il résulte que Monsieur Marc OLLIVIER, demeurant à PLOUNÉVENTER (29400) Kérandivez, a été nommé en qualité de gérant, en remplacement de Monsieur Bruno VUILLEUMIER démissionnaire.

Pour avis,
Le Gérant.

SELARL JEAN-MARC BERROU PIERRE LE REST

AVOCATS
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SIAM CONSEIL

SELARL au capital de 10 400 euros
porté à 8 800 euros
Siège social : 33, rue Traverse
29200 BREST
451 447 288 RCS BREST

Par délibération en date du 10 décembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de réduire le capital social par voie de rachat de 160 parts sociales. Aux termes de la même Assemblée Générale Maître André ÉLARD a démissionné de ses fonctions de co-gérant de la société à compter du 10 décembre 2012.

Aux termes d'un procès-verbal établi le 12 mars 2013, la gérance a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à cette même date du 10 décembre 2012.

Le capital social est fixé à la somme de 8 800 euros divisé en 800 parts sociales de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 880.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
La Gérance.

Sport et mixité

Comme chaque année, à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, la ville de Brest, Bmo et leurs nombreux partenaires associatifs et institutionnels ont choisi d'unir leur énergie et leurs convictions pour sensibiliser, débattre et faire avancer la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette année, la question du sport est particulièrement mise en avant.

Plus d'informations sur <http://www.egalitefemmeshommes-brest.net> pour les manifestations organisées dans la semaine du 25 au 29 mars.

LE HÉNAFF D'AHES

SARL en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
5, rue Félix Faure - 29270 CARHAIX
424 210 334 RCS BREST

L'Assemblée Générale réunie le 11 février 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur LE HÉNAFF de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31 décembre 2012.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BREST, en annexe au RCS.

Pour avis,
Le Liquidateur.

SELARL ANTELIA CONSEILS

Société d'Avocats
8, place Le Corvec - 44470 CARQUEFOU
127, rue Robert Schuman
44800 SAINT-HERBLAIN

EARL MORVAN

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 30 489,80 euros
Siège social : Botbéguen
29530 PLONÉVEZ-DU-FAOU
RCS de QUIMPER n° 950 469 593

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 février 2013, l'EARL MORVAN a été transformée en GEA à compter du 1^{er} avril 2013.

À l'occasion de cette transformation, il a été décidé de modifier la dénomination de la société qui devient « FAMILLE MORVAN » et de protéger la société pour la porter à 99 ans.

Ancienne mention :

Forme : EARL.

Dénomination : EARL MORVAN.

Nouvelle mention :

Forme : GEA.

Dénomination : FAMILLE MORVAN.

En conséquence, les nouveaux statuts ont été adoptés comme suit :

Objet : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de QUIMPER.

Capital : 30 000 euros.

Apports : Ceux effectués à l'EARL.

Cession de parts : Agrément pour toute cession de parts.

Gérance : Monsieur et Madame MORVAN François et Nicole demeurant à Botbéguen - 29530 PLONÉVEZ-DU-FAOU.

Pour avis,
Le Gérant.